

# PROGRAMME DE FORMATION

AE Animateur d'équitation



MDME Formation  
3 rue du 4 août 77 200 Torcy  
06 24 71 01 78  
[mdme@demelemester.com](mailto:mdme@demelemester.com)

# DESCRIPTIF DE L'ORGANISME

## MDME Formation :

SARL Marceau Demelemester Management Equestre  
 Directeur de l'organisme de formation : *Demelemester Marceau*  
 Adresse : 3 rue du 4 aout 77 200 Torcy  
 Mail : [mdme@demelemester.com](mailto:mdme@demelemester.com)  
 GSM : 06 24 71 01 78

Lieu de déroulement de la formation : MDME Stable, chemin mignonne, 83 310 *Grimaud*

<b>Marceau Demelemester</b>	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO et Dressage	Responsable de formation	06 24 71 01 78 <a href="mailto:marceau@mdme.fr">marceau@mdme.fr</a>
<b>Yann Gaymard</b>	BEES 2 Licence gestion et management des établissements équestres Cavalier enseignant	Travail à l'extérieur et en terrain varié Préparation d'un équidé pour le transport Embarquer et débarquer un équidé	0688557180 <a href="mailto:Gt.competition@hotmail.fr">Gt.competition@hotmail.fr</a>
<b>Margot Genolier</b>	BP JEPS DE JEPS CSO Licence Langues Etrangères Appliquées (anglais et espagnol) Cavalière enseignante	Prise en charge des publics et encadrement des activités, Maîtrise des techniques équestres, Connaissance des poneys, Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire	0634688151 <a href="mailto:margot@mdme.fr">margot@mdme.fr</a>
<b>Eléonore Petton</b>	BP JEPS DE JEPS CSO Cavalière enseignante	Prise en charge des publics et encadrement des activités Maîtrise des techniques équestres Soins et entretien des équidés et des infrastructures	0614266179 <a href="mailto:eleonore@mdme.fr">eleonore@mdme.fr</a>
<b>Caroline Mansuy</b>	Docteur vétérinaire	Soins et entretien des équidés	<a href="mailto:Caroline.mansuy@icloud.com">Caroline.mansuy@icloud.com</a>
<b>Jean-Eric D'Andreas</b>	Professeur de maréchalerie Dentiste équin	Soins et entretien des équidés	0680628990
<b>Charline Diot</b>	BP JEPS Physiothérapeute équin	Soins et entretien des équidés et des infrastructures	0665744864 <a href="mailto:charlinediot25@gmail.com">charlinediot25@gmail.com</a>

# Ruban pédagogique :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L
6 M	6 EPMSPR	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 UC3
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 UC2A	9 V
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 UC1	11 J	11 D
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 EPMSPR	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 UC2B	16 V
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 UC1R et 2R
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D		29 M	29 S	29 L	29 UC3R
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
	31 L		31 S	31 M		31 V		31 M	
	Vacances			H	Jours				
	Entreprise		Entreprise	861	123				
	Formation		Formation	490	70				

# Organisation de la formation

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique. Autrement dit la formation se déroule dans plusieurs lieux distincts : l'organisme de formation et la structure d'accueil. La mise en œuvre d'une pédagogie de l'alternance réclame une liaison très étroite entre l'organisme de formation et ses formateurs, la structure d'accueil, le tuteur et le stagiaire.

Dans ce contexte, la structure d'accueil est, comme le centre de formation, l'un des lieux ressources de la construction de la compétence du stagiaire.

Il paraît essentiel :

- de mettre en adéquation les contenus de formation entre l'organisme de formation et la structure
- de coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs);
- de donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier.

## 1- Définition du plan de formation

Avant d'entamer, avec les stagiaires, les contenus de formation, il est indispensable de leur présenter dans les grandes lignes le métier auquel ils se préparent, les compétences attendues (référentiel de certification) et les contenus de formation qu'ils vont vivre.

A partir des référentiels du métier et de certification, les formateurs définissent en équipe le plan de formation et les contenus prévisionnels de formation afin que le stagiaire puisse développer des compétences dans trois grands champs en interaction dynamique : champ pédagogique, champ technique, et champ relatif à la gestion, l'organisation et la réglementation.

Le plan de formation est constitué d'un ensemble de séquences de formation articulées de façon logique et progressive. Il s'agit d'un processus guidé par des choix pédagogiques.

La séquence de formation s'élabore à partir du référentiel professionnel. Elle se caractérise par un objectif opérationnel ;

L'ensemble de l'équipe pédagogique comprenant le tuteur de la structure d'accueil définira après avoir affiné ses objectifs opérationnels de formation :

- des modalités d'acquisition ;
- une stratégie d'évaluation formative ;
- un volume horaire défini (variable, estimé, mini, maxi...).

Le plan de formation comprend entre autre :

- les volumes horaires pour chaque séquence de formation ;

- la répartition des séquences de formation entre l'organisme de formation et la structure d'accueil ;
- la planification de l'évaluation certificative avec calendrier prévisionnel et son regroupement d'UC.

## 2- Le ruban pédagogique

Le ruban pédagogique permet d'avoir une vision globale de la formation. Il est un élément incontournable du dossier d'habilitation que doit déposer l'organisme de formation. Il clarifie l'organisation temporelle et pédagogique du plan de formation. Il comprend notamment :

- La durée de la formation : il articule les différents objectifs de formation aux séquences de formation prévues en rapport avec les différentes unités capitalisables constitutives du diplôme ainsi que leur position respective dans le planning de formation ;
- l'organisation de l'alternance : la répartition des temps de formation en entreprise et en centre de formation ;
- Le plan de certification c'est-à-dire les dates et lieux des différentes épreuves de certifications ;

Les volumes horaires :

490 heures en centre de formation.

Les élèves viendront en centre formation les mardis et jeudis (hors vacances scolaires)

861 heures en entreprise.

Les élèves viendront en centre formation les mercredis, vendredis et samedi.

Contenu de l'enseignement

Semaine type :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h à 10h30	Libre	Pratique équestre	Entreprise	Pratique Equestre	Entreprise	Entreprise	Libre
11h à 12h30		Cours théorique		Cours théorique			
12h30 à 13h30		Repas		Repas			
13h30 à 15h30		Pédagogie		Pédagogie			
15h30 à 17h		Pratique éq ou péda		Pratique éq ou péda			

## CONTENU DETAILLE L'ENSEIGNEMENT

<b>Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres - 240h</b>		
<b>Modules et contenus</b>	<b>Volumes horaires prévus</b>	<b>Intervenant(s) et % d'intervention</b>
o Les fondamentaux de l'accueil et de l'information	10h	Genolier (100%)
o Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille	5h	Genolier (100%)
o Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre	10h	Genolier (100%)
o Connaissance des publics enfants et leurs particularités	20h	Petton (100%)
o Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités		
o Connaissance des publics adultes et de leurs particularités		
o Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ...		
o La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur	10h	Petton (100%)
o Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique	25h	Petton(100%)
o Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation	100h	Genolier (70%) Petton (30%)
o Gestion de la sécurité en situation d'animation	20h	Genolier (100%)
o Gestion de la sécurité en extérieur		
o Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe, ...	20h	Petton (100%)
o Progression du cavalier : plan fédéral de formation	20h	Petton (100%)
Autres :		
<b>TOTAL HEURES :</b>	240h	

<b>Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h</b>		
<b>Modules et contenus</b>	<b>Volumes horaires prévus</b>	<b>Intervenant(s) et % d'intervention</b>
o Travail à pied : travail à la longe enrênée et à l'obstacle, travail aux longues rênes	10h	Genolier (100%)
o Travail sur le plat	40h	Petton (75%) Genolier (25%)
o Travail à l'obstacle	30h	Genolier (66,67%) Petton (33,33%)
o Travail à l'extérieur et en terrain varié	10h	Gaymard (100%)
o Préparation d'un équidé pour le transport	10h	Gaymard (100%)
o Embarquer et débarquer un équidé		
Autres :		
<b>TOTAL HEURES :</b>		

<b>Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h</b>		
<b>Modules et contenus</b>	<b>Volumes horaires prévus</b>	<b>Intervenant(s) et % d'intervention</b>
o Connaissances des poneys : races, catégories de taille, etc.	5h	Genolier (100%)
o Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales	10h	Diot (50%) Petton (50%)
o Alimentation et abreuvement des équidés	10h	Petton (100%)
o Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés	20h	Petton (30%) Diot (30%) D'Andréas (20%) Mansuy (20%)
o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés	15h	Petton (100%)
o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques	5h	Petton (100%)
Autres : Hippologie	15h	D'Andréas (66,67%) Diot (33,33%)
<b>TOTAL HEURES :</b>		

<b>Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire - 70h</b>		
<b>Modules et contenus</b>	<b>Volumes horaires prévus</b>	<b>Intervenant(s) et % d'intervention</b>
o Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales	20h	Genolier (100%)
o Promotion des activités de la structure équestre	10h	Genolier (100%)
o Réglementation de l'encadrement professionnel des APS et de l'accueil de mineurs	5h	Genolier (100%)
o Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et sécurité de la structure équestre	10h	Genolier (100%)
o Réglementation du transport d'équidés	5h	Genolier (100%)
o Les ressources et produits fédéraux	20h	Genolier (100%)
<b>TOTAL HEURES :</b>		



Epreuve certificative de l'UC1 – Participer au fonctionnement à l'entretien de la structure équestre

La certification de l'UC1 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes.

Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessous valident l'UC1 :

- Mise en situation professionnelle - Entretien et sécurisation de la structure équestre

La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées aux OI-1.2 et 1.3 de l'UC1 au moyen de la grille d'évaluation 1.1.

- Production et soutenance d'un rapport de stage

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

- a) Le candidat transmet avant la certification par voie électronique dans le délai précisé lors de son inscription un document écrit personnel de 10 pages maximum hors annexes en 2 parties.
  - La première partie présente l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle : implantation, infrastructures et matériel, organigramme et fonctions de l'équipe, projet de la structure et activités organisées, publics accueillis, règles et procédures de sécurité mises en œuvre dans la structure, présentation des activités conduites par le candidat lors de son stage de mise en situation professionnelle et un bilan des acquis de cette expérience.
  - La seconde partie présente une journée d'animation ou une manifestation encadrée par le candidat : thème, programme, communication et promotion, nombre et nature des participants, bilan du déroulement et rôle du candidat.

b) Le candidat présente son rapport de stage pendant 15 minutes maximum. Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.

c) La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le rapport de stage et l'expérience du candidat et permettant d'apprécier sa maîtrise des compétences visées à l'OI-1.1.

Le rapport, la soutenance et l'entretien sont évalués sur la base des compétences visées à l'OI-1.1 de l'UC1 au moyen de la grille d'évaluation 1.2.

UC 1 - GRILLE D'EVALUATION 1.1 Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre			
Date :		Lieu :	
Nom :		Prénom :	
<p align="center"><b>Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle</b></p> <p>La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées aux OI-1.2 et 1.3 de l'UC1</p>			
Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre	Met en œuvre un programme d'entretien et de propreté des installations		
	Met en œuvre un programme d'entretien du matériel		
	Rend compte des dysfonctionnements constatés		
Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel de la structure équestre	Applique les consignes en vue de sécuriser l'établissement et l'utilisation du matériel		
	Repère les facteurs de risques et en rendre compte		
	Participe à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la structure		
Observations du tuteur ou du maître d'apprentissage			
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>		FAVORABLE	DEFAVORABLE
Tuteur ou maître d'apprentissage <i>(Nom, prénom et signature)</i>			

<b>UC 1 - GRILLE D'EVALUATION 1.2</b> <b>Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre</b>			
<b>Date :</b>	<b>Lieu :</b>		
<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>		
<p style="text-align: center;"><b>Déroulement de l'épreuve – Rapport de stage</b></p> <p>La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury            Le candidat présente son rapport de stage pendant 15 minutes maximum. Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.</p> <p>La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le rapport de stage et l'expérience du candidat et permettant d'apprécier sa maîtrise des compétences visées à l'OI-1.1.</p>			
Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
<b>Contribuer à l'accueil et à la promotion de la structure équestre</b>	Renseigne et intègre les clients en s'adaptant aux publics accueillis		
	Informe sur le mode de vie des équidés la manière de les aborder		
	Orie et met en valeur les activités de l'établissement		
<b>Observations des évaluateurs</b>			
<b>Proposition des évaluateurs</b> <i>(rayer la mention inutile)</i>	<b>FAVORABLE</b>	<b>DEFAVORABLE</b>	
<b>Evaluateur 1</b> <i>(Nom, prénom et signature)</i>	<b>Evaluateur 2</b> <i>(Nom, prénom et signature)</i>		

## Epreuve certificative de l'UC2 - Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité

La certification de l'UC 2 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes.  
Elle se déroule lors d'une session de certification et est évaluée par 2 évaluateurs membres du jury.

Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessous valident l'UC 2.

- Production et soutenance d'un dossier pédagogique
- a) Le candidat transmet avant la certification par voie électronique dans le délai précisé lors de son inscription un dossier pédagogique comportant 6 fiches présentant des animations ou séances préparées et encadrées par le candidat.
  - 2 fiches s'adressent à des enfants pratiquant l'équitation à poney
  - 2 fiches s'adressent à des adolescents ou adultes pratiquant l'équitation à cheval
  - 2 fiches s'adressent à des cavaliers pratiquant l'équitation d'extérieur

Chaque fiche se compose de 2 pages :

- La première page comporte : Le contexte mentionnant les consignes reçues, la description du public, de la cavalerie et du matériel utilisé, l'objectif et un bilan de l'action.
  - La seconde page comporte la fiche pédagogique ou la description de l'itinéraire suivi pour l'équitation d'extérieur.
- b) Le candidat présente 2 actions choisies par les évaluateurs pendant 15 minutes maximum. Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.
- c) La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le dossier pédagogique et l'expérience du candidat et permettant d'apprécier sa maîtrise des compétences visées par l'OI 2.1 de l'UC2.

Le dossier, la présentation et l'entretien sont évalués sur la base des compétences visées par l'OI 2.1 de l'UC2 au moyen de la grille d'évaluation 2.1.

- Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité
- Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.
- a) Le candidat tire au sort un objectif de séance parmi les thèmes suivants et dispose de 30 minutes de préparation.
- équilibre et stabilité du cavalier
  - contrôle de la vitesse
  - contrôle de la direction
  - contrôle de la conduite (vitesse et direction)
  - confiance et dynamisme
  - autonomie du cavalier

b) Le candidat conduit une séance en sécurité d'une durée de 20 minutes maximum mettant en œuvre un aménagement du milieu et des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages techniques et/ou comportementaux.

La mise en situation professionnelle – conduite de séance en sécurité est évaluée sur la base des compétences visées par l'OI 2.2 de l'UC 2 au moyen de la grille d'évaluation 2.2.

- Entretien d'évaluation de la conduite de séance en sécurité

La mise en situation professionnelle - conduite de séance en sécurité prévue au b) est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes maximum permettant au candidat d'analyser sa prestation et de proposer le cas échéant des pistes de remédiation.

L'entretien d'évaluation de la conduite de séance en sécurité est évalué sur la base des compétences visées par l'OI 2.3 de l'UC 2 au moyen de la grille d'évaluation 2.3.

**UC 2 - GRILLE D'EVALUATION 2.1**  
**Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité**

**Date :** \_\_\_\_\_ **Lieu :** \_\_\_\_\_

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Déroulement de l'épreuve – Dossier pédagogique**

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury. Le dossier comprend 6 fiches présentant des animations ou séances préparées et encadrées par le candidat.

- 2 fiches s'adressent à des enfants pratiquant l'équitation à poney
- 2 fiches s'adressent à des adolescents ou adultes pratiquant l'équitation à cheval
- 2 fiches s'adressent à des cavaliers pratiquant l'équitation d'extérieur

Chaque fiche se compose de 2 pages :

- La première page comporte : Le contexte mentionnant les consignes reçues, la description du public, de la cavalerie et du matériel utilisé, l'objectif et un bilan de l'action.
- La seconde page comporte la fiche pédagogique ou la description de l'itinéraire suivi pour l'équitation d'extérieur.

Le candidat présente 2 actions choisies par les évaluateurs pendant 15 minutes maximum. Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.

La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le dossier pédagogique et l'expérience du candidat et permettant d'apprécier sa maîtrise des compétences visées par l'OI 2.1 de l'UC2.

Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
<b>Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité</b>	Analyse et respecte les consignes en vue de la préparation de l'animation, de la séance		
	Prend en compte les caractéristiques des publics et le contexte		
	Prévoit un déroulement, des adaptations et des critères d'évaluation		

Observations des évaluateurs

Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	

**UC 2 - GRILLE D'EVALUATION 2.2**  
**Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité**

Date :

Lieu :

Nom :

Prénom :

**Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité**

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury  
 Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.  
 Le candidat tire au sort un objectif de séance parmi les thèmes suivants et dispose de 30 minutes de préparation.

- équilibre et stabilité du cavalier
- contrôle de la vitesse
- contrôle de la direction
- contrôle de la conduite (vitesse et direction)
- confiance et dynamisme
- autonomie du cavalier

Le candidat conduit une séance d'une durée de 20 minutes maximum mettant en œuvre un aménagement du milieu et des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages techniques et/ou comportementaux.

Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité	Met en place les conditions nécessaires au bon déroulement de l'animation ou de la séance en faisant respecter les règles de sécurité		
	Assure l'animation du groupe en veillant à l'implication de tous les participants		
	Adapte le déroulement de l'animation ou de la séance en fonction de l'atteinte des objectifs poursuivis et des aléas rencontrés		

Observations des évaluateurs

Proposition des évaluateurs  
*(rayer la mention inutile)*

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Evaluateur 1  
*(Nom, prénom et signature)*

Evaluateur 2  
*(Nom, prénom et signature)*

**UC 2 - GRILLE D'EVALUATION 2.3**  
**Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité**

Date :

Lieu :

Nom :

Prénom :

**Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle - Entretien**

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

La mise en situation professionnelle - conduite de séance en sécurité est suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes maximum permettant au candidat d'analyser sa prestation et de proposer le cas échéant des pistes de remédiation.

Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
Evaluer et rendre compte du déroulement d'une animation, d'une séance encadrée dans les activités équestres	Evalue le déroulement de l'animation, la séance		
	Evalue les progrès et la satisfaction des participants		
	Evalue son action et en rend compte		

Observations des évaluateurs

Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
--	-----------	-------------

Evaluateur 1  
*(Nom, prénom et signature)*

Evaluateur 2  
*(Nom, prénom et signature)*



Epreuve certificative de l'UC3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

La certification de l'UC3 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes.  
Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessous valident l'UC3

- Mise en situation professionnelle – Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés

La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées aux OI-3.2 et 3.3 de l'UC 3 au moyen de la grille d'évaluation 3.1.

- Mise en situation professionnelle – Démonstrations techniques

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury.

a) Le candidat réalise une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée d'environ 10 minutes

La démonstration technique se déroule dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.1 figurant à l'annexe 4 du présent règlement

b) Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée d'environ 10 minutes

La démonstration technique se déroule dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.2.

c) Le candidat réalise selon son choix une démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'environ 10 minutes.

La démonstration technique se déroule dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.3 (obstacle).

La mise en situation professionnelle est évaluée sur la base des compétences visées à l'OI-3.1 de l'UC 3 au moyen de la grille d'évaluation 3.2. Pour valider la mise en situation professionnelle, le candidat doit valider chacune des démonstrations techniques prévues aux a, b et c.

**UC 3 - GRILLE D'EVALUATION 3.1**  
**Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école**

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle - Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés**

La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées aux OI-3.2 et 3.3 de l'UC3

Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
<b>Assurer l'entretien, les soins et le bien être des équidés</b>	Met en œuvre d'un programme d'entretien et de soins courant des équidés		
	Evalue l'état d'entretien physique et moral des équidés et adapte les soins en conséquence		
	Rend compte d'un comportement anormal ou de la nécessité de l'intervention d'un vétérinaire		
<b>Assurer le convoyage d'équidés</b>	Respecter la réglementation en vigueur en matière de transport d'équidés		
	Mettre en œuvre les procédures de sécurité liées au convoyage d'équidés		
	Mettre en œuvre les manipulations nécessaires au convoyage d'équidés		

Observations du tuteur ou du maître d'apprentissage

Proposition des évaluateurs  
*(rayer la mention inutile)*

**FAVORABLE**

**DEFAVORABLE**

Tuteur ou maître d'apprentissage  
*(Nom, prénom et signature)*

**UC 3 - GRILLE D'EVALUATION 3.2**  
**Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école**

Date :

Lieu :

Nom :

Prénom :

**Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle – Démonstrations techniques**  
 La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

Le candidat réalise une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.1 figurant à l'annexe 4 du présent règlement

Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.2 figurant à l'annexe 4 du présent règlement

Le candidat réalise selon son choix une démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.3 (obstacle) ou 3.2.4 (PTV) figurant à l'annexe 4 du présent règlement

La mise en situation professionnelle est évaluée sur la base des compétences visées à l'OI-3.1 de l'UC 3.  
Le candidat doit valider chacune des démonstrations techniques prévues aux a, b et c, ci-dessus.

Compétences évaluées	Critères	Non Acquis	Acquis
Assurer le travail d'entretien de la cavalerie d'école	Assure le travail d'entretien monté de la cavalerie d'école		
	Assure le travail d'entretien à pied de la cavalerie d'école		
	Evalue le comportement et l'adaptation de la cavalerie d'école		

**Résultat des démonstrations techniques**

*(rayer les mentions inutiles)*

Travail à pied en longe	Travail sur le plat	Travail à l'obstacle	Parcours en terrain varié
Non Acquis / Acquis	Non Acquis / Acquis	Non Acquis / Acquis	Non Acquis / Acquis
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>		FAVORABLE	DEFAVORABLE

**Evaluateurs des démonstrations techniques**

*(Noms, prénoms et signatures)*


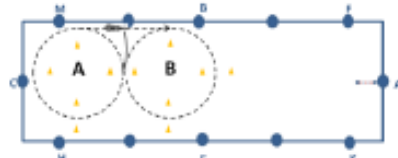

**UC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3.2.1**  
**Démonstration technique - Travail d'un équidé à pied en longe**

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Déroulement de l'épreuve**

Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.  
 Durée 10 minutes maximum. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains

**Aménagement :** Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles. Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

N°	Exercices	Critères		
		Fonct. longeur	Emploi des aides	Fonct. Cheval
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
				
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot.	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée.	/1	/1	/1
2	À partir de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.	/1	/1	/1
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	/1	/1	/1
	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
				
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	/3	/3	/3
3	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
				
4	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	/2	/2	/2
<b>Total critères</b>		<b>/10</b>	<b>/10</b>	<b>/10</b>
<b>Total général</b>		<b>/30</b>		

**Critères d'évaluation**

Coefficient 1 : Acquis - 1 point / Non Acquis - 0 point. Coefficient 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis - 0 point.

Coefficient 3 : Acquis 3 points / Partiellement Acquis 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :

- Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick
- Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière
- Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

**Validation**

Pour valider le test le candidat doit : Ne pas obtenir un total par critère inférieur à 5 / 10 **ET** un total général minimum de 18 / 30

Résultat final : Non Acquis  Acquis

Evaluateur 1  
(Nom, Prénom, signature)

Evaluateur 2  
(Nom, Prénom, signature)

**UC 3 - GRILLE D'EVALUATION 3.2.2**  
**Démonstration technique - Travail d'un équidé sur le plat**

Date :

Lieu :

Nom :

Prénom :

**Déroulement de l'épreuve**

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat

Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé monté et exécute les exercices dans l'ordre. Durée 10 minutes maximum.

Fig.		MOUVEMENTS	IDEES DIRECTRICES	Note 0 à 10	OBSERVATIONS
1	A I C	Entrée au trot de travail Arrêt Salut. Rompre au trot de travail Piste à main droite au trot de travail	L'entrée, l'arrêt. Les transitions du trot vers l'arrêt et de l'arrêt vers le trot.		
2	CMR R	Trot de travail Cercle de 10m	La précision, l'équilibre, la régularité de l'incurvation		
3	RBXEV	Trot de travail	Le rythme, l'équilibre, l'incurvation correcte		
4	V VKA	Cercle de 10m Trot de travail	L'incurvation, l'équilibre et la régularité.		
5	A LR RMC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe gauche au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs.		
6	C	Arrêt. Immobilité	L'arrêt, l'immobilité (2-3 secondes), l'engagement des postérieurs		
7	C	Reculer 4 à 5 pas Rompre immédiatement au pas moyen	La qualité du reculer, la transition.		
8	CH HB BP	Pas moyen Changement de main au pas libre, rênes longues. Pas moyen	La régularité des pas, le changement d'attitude, tout en maintenant le contact.		
9	PFA	Trot de travail	L'équilibre et l'acceptation des aides dans les transitions.		
10	AL LS SHC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs.		
11	C CM	Départ au galop de travail à droite Galop de Travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail		
12	MXF FAK	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.		
13	KV EB	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.		
14	BPF FAK	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre		
15	KR RMC	Changement de main au trot moyen (assis ou enlevé) Trot de travail	L'allongement et la régularité des foulées, l'attitude, la fluidité de la transition		

Fig.	MOUVEMENTS		IDEES DIRECTRICES	Note 0 à 10	OBSERVATIONS
16	C CH	Départ au galop de travail à gauche Galop de travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail		
17	HXX KAF	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.		
18	FPB BE	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.		
19	EVK K	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre		
20	FK	Demi-cercle de 20 m en passant par la ligne du milieu, allonger et reprendre les rènes	La régularité, le rythme, l'équilibre en reprenant le contact		
21	KA AL	Trot de travail Doubler sur la ligne du milieu	La régularité, l'équilibre, la rectitude sur la ligne du milieu		
22	L	Arrêt. Immobilité. Salut	La direction, la réactivité, la transition, l'arrêt.		
Quitter la piste en A, au pas rênes longues.			TOTAL/220		
NOTE D'ENSEMBLE					COMMENTAIRES
1. Allures (franchise et régularité)					
2. Impulsion (désir de se porter en avant, élasticité des foulées, souplesse du dos et engagement de l'arrière-main)					
3. Soumission (attention et obéissance, harmonie, légèreté et aisance des mouvements, soumission au mors. Acceptation du mors).					
4. Cavalier (position et assiette du cavalier, usage correct des aides et efficacité des aides).					
			TOTAL/260		
POINTS A DEDUIRE pour erreur ou omission					
1 <sup>re</sup> fois (-2) ; 2 <sup>e</sup> fois (-4) ; 3 <sup>e</sup> fois (élimination)					
Validation					
Pour valider le test le candidat ne doit avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 4 et le total général des points obtenus (figures + notes d'ensemble) ne peut pas être inférieur à 158/260					
Résultat final : Non Acquis <input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/>					
Le travail au trot doit être exécuté « assis » sauf mention du terme « enlevé » dans le mouvement					
Commentaires :					
Evaluateur 1 (Nom, prénom, signature)			Evaluateur 2 (Nom, prénom, signature)		

**UC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3.2.3**  
**Démonstration technique - Travail d'un équidé à l'obstacle**

Date :

Lieu :

Nom :

Prénom :

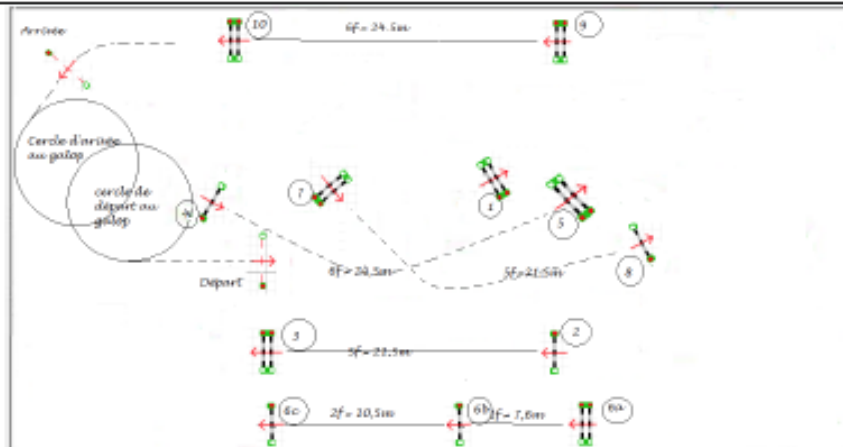
**Déroulement de l'épreuve**

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

Le candidat réalise une démonstration technique montée à l'obstacle.

Le candidat ayant préalablement détendu, enchaîne un parcours de 10 obstacles à 90cm incluant 2 lignes à 5 et 6 foulées et 1 ligne courbe à entre 5 et 7 foulées. Le parcours débute et se termine par un cercle au galop.

En fonction des contraintes du terrain le parcours proposé peut être adapté. Durée : 10 minutes maximum.



N°	Observations	Pénalités		
Cercle de départ				
N°1				
N°2				
N°3				
N°4				
N°5				
N°6a				
N°6b				
N°6c				
N°7				
N°8				
N°9				
N°10				
Cercle d'arrivée				
Notes d'ensemble et récapitulatif des pénalités				
Domaine	critères	Note	Commentaires	
1	Posture entre les obstacles	Stabilité, lien,	/ 20	
2	Posture sur les sauts et à la réception	Stabilité, lien	/ 20	
3	Vitesse	le bonne cadence et la bonne vitesse, Adaptation, régularité, fluidité	/ 20	
4	Tracé	Précision et qualité des courbes Précision des abords (centrés, perpendiculaires)	/ 20	
5	Le comportement du cavalier	Adaptation du cavalier au comportement du cheval et aux situations. Doseage et contact	/ 20	
	Pénalités	Refus - 4pts - barre - 4 pts chaque Chute éliminatoire		
Total général parcours :			/100	
Résultat : score minimum 56/100 (pas de validation avec note inférieure à 10 dans un des critères)				
Non Acquis <input type="checkbox"/>		Acquis <input type="checkbox"/>		
Evaluateur 1 (Nom, prénom, signature)		Evaluateur 2 (Nom, prénom, signature)		